



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Chères citoyennes
Chers citoyens
Membres du conseil municipal

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe.

Le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Pie pour l'exercice financier 2022 a été déposé au conseil municipal lors de la séance régulière tenue le 4 avril dernier. Il est disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://www.villest-pie.ca>.

Mario St-Pierre, maire

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de l'établissement de ces états financiers consolidés, la ville inclut les quotes-parts des actifs, des passifs, des revenus et des charges du partenariat à laquelle elle participe, soit la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM). Pour une meilleure compréhension, les informations suivantes portent exclusivement sur les données de la Ville de Saint-Pie.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 8 760 410 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 8 998 740 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 563 121 \$.

Principaux éléments qui ont généré cet excédent : écart de taxes, services rendus, droit de mutation découlant des transactions immobilières, autres revenus et écarts favorables par rapport au budget dans certains services.

Le rapport du vérificateur démontre un surplus accumulé de 4 238 092 \$ au 31 décembre 2022, se décrivant comme suit :

○ Excédent de fonctionnement non affecté	1 457 169 \$
○ Excédent de fonctionnement affecté	2 015 908 \$
○ Réserves financières et fonds réservés	765 015 \$

Principaux projets d'investissements amorcés en 2022 et qui se termineront en 2023 :

- 2^e couche de pavage rang du Bas-de-la-Rivière
- Toit sur la patinoire multifonctionnelle
- Aménagement dek Hockey
- Mise à niveau site de traitement des eaux usées

La dette à long terme au 31 décembre 2022 était de 18 549 200 \$, qui se répartit comme suit :

○ Dette à l'ensemble de la municipalité	7 108 968 \$
○ Dette de secteurs	6 241 897 \$
○ Réserves financières et fonds réservés (soldes disponibles)	58 692 \$
○ Gouvernement (subventions)	5 139 643 \$

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été vérifiés par FBL s.e.n.c.r.l.